



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

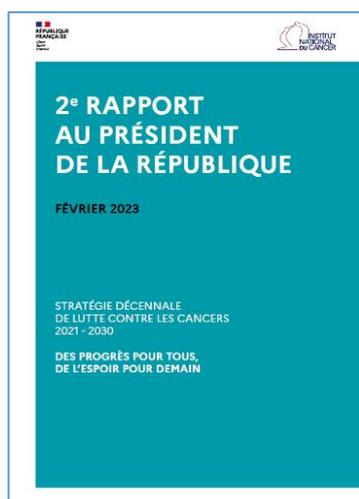


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 26 avril 2023

L'Institut national du cancer publie le 2^e rapport au président de la République sur les avancées de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030

Annoncée le 4 février 2021 par le président de la République, la stratégie décennale de lutte contre les cancers entre en 2023 dans sa troisième année de mise en œuvre. Pour suivre son déploiement et présenter les actions déjà engagées avec l'ensemble des parties prenantes, l'Institut national du cancer publie le [2^e bilan des actions de l'année 2022](#). Un bilan qu'il remet chaque année au président de la République. Au total, ce sont près de 120 actions qui sont d'ores et déjà lancées, sur les 234 que compte la stratégie décennale. Prévention et dépistage, recherche, soins et qualité de vie : les actions développées couvrent l'ensemble des champs de la cancérologie.



« Le 2^e rapport au président de la République que nous publions aujourd'hui confirme la nouvelle dynamique enclenchée par la stratégie décennale de lutte contre les cancers. Il témoigne d'une mobilisation renouvelée de l'ensemble des acteurs. Notre engagement ne faiblira pas. Nous sommes résolument déterminés à agir pour améliorer la situation de nos concitoyens et pour faire naître de nouveaux espoirs ».

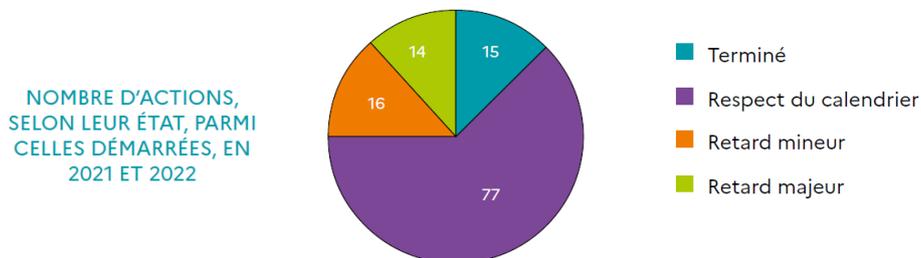
Professeur Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer

« La lutte contre les cancers concerne chacun d'entre nous. Alors que près de la moitié d'entre eux pourraient être évités, la prévention, priorité de la stratégie décennale, est au cœur de nos préoccupations. C'est ensemble, acteurs et professionnels de santé nationaux et territoriaux, collectivités et concitoyens que nous parviendrons à réduire le poids des cancers dans notre pays ».

Thierry Breton, directeur général de l'Institut national du cancer

80 % DES ACTIONS PRÉVUES EN 2021 ET 2022 EFFECTIVEMENT LANCÉES

Deux ans après le lancement de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, le nombre d'actions lancées atteint 80 % de l'objectif initial. Ainsi, ce sont près de 120 actions (sur les 144 prévues) qui ont démarré. Les trois quarts d'entre elles respectent le calendrier prévisionnel et un quart enregistre un retard (dont 14 qualifié de majeur). Elles pourront bénéficier, si nécessaire, d'un appui spécifique.



DES ACTIONS DÉPLOYÉES DANS TOUS LES CHAMPS DE LA LUTTE CONTRE LES CANCERS

L'ensemble des dimensions de la cancérologie est concerné par le déploiement des actions. Sont présentés ci-après une sélection d'actions lancées en 2022 dans les 4 axes de la stratégie décennale. Le rapport remis au président de la République par l'Institut national du cancer revient plus largement sur l'ensemble de l'année. En 2023, plus de cinquante nouvelles actions seront lancées.

REPÈRES AXE 1 « AMÉLIORER LA PRÉVENTION »

- réduire de 60 000 cas par an le nombre de cancers évitables, à horizon 2040 (près de la moitié des nouveaux cancers chaque année pourrait être évitée) ;
- réaliser un million de dépistages en plus à horizon 2025 (dépistages du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal).
-

Pour « Améliorer la prévention », les actions de communication ont été intensifiées et démultipliées. L'Institut national du cancer a diffusé une nouvelle campagne d'information « [Faites les bons choix dès maintenant, vous vous remercieriez plus tard](#) » pour sensibiliser les publics aux facteurs de risques évitables de cancers. Il a par ailleurs collaboré avec la Cité des Sciences pour proposer une exposition inédite « [Cancers](#) » qui présente les différentes dimensions de la maladie, les avancées majeures et les espoirs permis par la recherche.



Une collaboration avec les collectivités territoriales a été initiée afin de renforcer et impulser de nouvelles initiatives locales en faveur de la prévention des cancers.

Le club « Collectivités et prévention des cancers » marque la première étape de ce travail. Elle s'accompagne de la publication du guide « [Promotion de la santé, prévention des cancers et aménagements des territoires](#) ».

L'année 2022 a également permis de [sélectionner des réseaux de recherche spécialisés en prévention primaire](#), de soutenir des projets innovants dans ce domaine mais également de produire de nouvelles connaissances notamment avec l'organisation d'une conférence scientifique sur la e-cigarette ou encore avec la publication par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) d'un [avis relatif à l'évaluation des risques liés au niveau d'activité physique](#).

Le champ des interventions, que ce soit en prévention ou en dépistage, a été amplifié. Dans ce domaine, un appel à projets « [Réduire les expositions en milieu scolaire : concevoir des politiques et agir dès maintenant Plan Zéro Exposition](#) » a été lancé et un projet pilote visant à définir les modalités du déploiement d'un programme de dépistage des cancers du poumon est engagé.

Au niveau réglementaire, dans le cadre du Programme national de l'alimentation et de la nutrition, de nouveaux seuils ont été déterminés pour la qualité nutritionnelle en boulangerie (diminution d'environ 10 % de la teneur en sel dans le pain) et un partenariat européen a été noué pour évaluer les risques liés aux substances chimiques. Enfin, un accès facilité au kit de dépistage du cancer colorectal a été déployé avec l'ouverture de la commande en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr et la remise par les pharmaciens.



Une enveloppe de 10 millions d'euros a été consacrée à la mise à niveau du parc de mammographes, par le remplacement des équipements les plus anciens, pour contribuer à améliorer la qualité du programme de dépistage du cancer du sein.

REPÈRES AXE 2 - LIMITER LES SÉQUELLES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

- réduire de 2/3 à 1/3 la part des patients souffrant de séquelles 5 ans après un diagnostic de cancer.

Pour limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie des patients, des actions de recherche ont été soutenues comme le financement de plus de quarante projets visant à la désescalade thérapeutique, la prévention et le traitement des séquelles (appel à projets [SEQ21](#) et le [PHRC-K 2021/2022](#)). Une chaire d'excellence de recherche en sciences humaines et sociales « Innovations en psycho-oncologie et recherche interventionnelle », portée par Kristopher Lamore, a été créée avec l'université de Lille Oscar Lambret. Son objectif est d'accroître et de diffuser de nouvelles connaissances sur l'accompagnement des personnes atteintes d'un cancer et de leur entourage.

Pour favoriser le déploiement des innovations, le dispositif « EMERGINCaRE » a été consolidé. Cette démarche rend l'anticipation et la consolidation du continuum entre innovation et stratégies thérapeutiques possibles et concrètes. Des conditions nécessaires au déploiement accéléré des innovations.

Afin de rendre accessible la médecine de précision à tous et aider au consentement éclairé, un crédit supplémentaire de 2 millions d'euros a été alloué aux consultations d'oncogénétique.



La qualité des parcours des patients et leur fluidité ont été appuyées grâce notamment à la conception d'outils pour accompagner les praticiens (par exemple les premières recommandations « [d'indications des tests moléculaires en vue de la prescription de traitements de précision](#) » pour les patients atteints d'un cancer colorectal). Elles visent à guider les praticiens dans la recherche des biomarqueurs qui permettront aux patients d'avoir accès à la meilleure stratégie thérapeutique disponible.

Par ailleurs, [six projets d'expérimentation de modèles organisationnels](#) favorisant la désescalade thérapeutique ont été financés.

Enfin, « l'après-cancer » a fait l'objet d'une attention renforcée. Ainsi, les droits des personnes malades ont été améliorés. Le [droit à l'oubli](#) a été réduit à 5 ans et le questionnaire de santé supprimé pour un emprunt en dessous de 200 000 euros et dont la dernière échéance arrive avant le 60^e anniversaire. Dans le cadre du maintien et de retour dans l'emploi, les premières Rencontres « Cancer et travail » ont été organisées en novembre 2022. Elles ont été accompagnées d'un nouveau livret à destination des employeurs « [5 récits à destination des managers](#) ».

REPÈRES AXE 3 - LUTTER CONTRE LES CANCERS DE MAUVAIS PRONOSTICS

- améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic, à horizon 2030 (cancers dont le taux de survie à 5 ans inférieur à 33 %).

Afin d'encourager de nouvelles approches et de soutenir des innovations de rupture, [six projets de recherche innovants « High Risk High Gain »](#) ont bénéficié d'un financement. Ce programme vise à accélérer la découverte de connaissances scientifiques pour une plus grande prise de risque dans les pistes de recherche soutenues.

Afin de favoriser la détection précoce de ces cancers de mauvais pronostics grâce à la réduction des délais d'accès au diagnostic, un soutien financier de 10 millions d'euros a été apporté pour améliorer l'offre d'imagerie médicale et de médecine nucléaire.

Pour poursuivre l'amélioration de la sécurité et de la qualité des prises en soins des patients, les conditions d'implémentation et de fonctionnement des activités de traitements des cancers et de radiologie ont évolué dans le cadre de la réforme des autorisations. Celle-ci vise à structurer une offre de soins graduée tout en assurant la meilleure accessibilité géographique possible. Deux appels à projets, « [Promouvoir la coordination entre les acteurs dans le cadre des cancers de mauvais pronostics](#) » et « [Labellisation de Réseaux d'excellence clinique pour lutter contre les cancers de mauvais pronostic](#) » ayant pour objectif de proposer une offre de soin d'excellence et d'optimiser la coordination des parcours ont été lancés.

Enfin, et pour un meilleur suivi des patients, l'Institut national du cancer accompagnera deux porteurs de projets dans [le développement de solutions de télésurveillance médicale](#).

REPÈRES AXE 4 - S'ASSURER QUE LES PROGRÈS BÉNÉFICIENT À TOUS

- garantir à tous l'accessibilité des progrès en matière de lutte contre les cancers.

Ce quatrième axe s'inscrit en transversalité des axes précédents. Son objectif est de garantir à tous l'accessibilité en matière de lutte contre les cancers.

À titre d'exemples, la lutte contre les cancers pédiatriques et les inégalités sociales et territoriales constituent des priorités transversales de la stratégie décennale.

Ainsi, des [projets de recherche multidisciplinaires en oncologie pédiatrique « High Risk High Gain »](#) ont été soutenus. Un portail d'information des familles et patients a été développé [pediatrie.e-cancer.fr](#).

Un [appel à candidatures visant à labelliser des centres d'excellence sur les cancers des enfants](#) a été lancé. Son objectif est d'offrir à la recherche translationnelle en oncologie pédiatrique des moyens financiers supplémentaires, de nouvelles conditions opérationnelles, afin d'optimiser et d'accélérer la production de connaissances, de favoriser leur diffusion et leurs applications dans la prise en charge de ces cancers.



Dans le champ de la lutte contre les inégalités, [sept projets dédiés à l'amélioration du parcours de santé dans les territoires isolés ont été financés](#).

De nouveaux outils, à destination des populations les plus vulnérables, ont été développés en partenariat avec SantéDB sur les trois dépistages organisés. Rédigés sur le modèle FALC (Facile à lire et à comprendre), ils visent en priorité à faciliter la compréhension des personnes présentant des difficultés à communiquer.

Dans le domaine de la recherche, et dans un objectif d'améliorer les connaissances sur les inégalités en santé, une chaire de recherche en sciences humaines et sociales et santé publique « Tabac et prévention des cancers » a été créée. Le projet « Inégalités sociales vis-à-vis du tabac » proposé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et coordonné par Maria Melchior (Inserm-UMRS 1136) a été retenu.

Sur les cancers de mauvais pronostics, [un appel à projets international est lancé dans le cadre du programme TRANSCAN-3](#). Réseau européen créé en 2011 (aujourd'hui rejoint par des membres non européens), son but est de promouvoir une approche collaborative transnationale entre les équipes scientifiques, de partager les données, de mutualiser les infrastructures et de produire des résultats significatifs de plus grand impact.

La coopération internationale a par ailleurs bénéficié d'une mobilisation forte avec la préparation d'un partenariat sous un format « G10 » et de l'organisation des premières Rencontres européennes de l'Institut national du cancer dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Enfin, d'autres projets sont initiés comme celui de la création d'un centre de connaissances sur la lutte contre le tabac ou d'un espace européen des données de santé (EDHS).

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE L'ADAPTATION CONTINUE DE LA STRATÉGIE DÉCENNALE

La [gouvernance de la stratégie décennale](#) s'appuie, au niveau national, sur [trois comités](#) :

- le comité national de suivi, dont la première réunion s'est tenue le 5 décembre 2022;
- le comité de pilotage stratégique ;
- le comité de pilotage opérationnel.

Chaque réunion de ces trois comités est une étape essentielle pour le déploiement et le suivi de la stratégie décennale. Ils permettent, en fonction des missions qui leur sont dévolues, d'évaluer le déroulement de la stratégie, de réorienter, d'ajuster ou encore de supprimer des mesures et actions et ce soit au niveau stratégique ou opérationnel.

Ainsi, à l'occasion du comité national de suivi, sous l'égide de la Première ministre, madame Elisabeth Borne, qui s'est tenu le 5 décembre dernier, les ministres en charge de la Santé et de la Recherche ont annoncé [26 nouvelles mesures pour accélérer la lutte contre les cancers](#).

[Au niveau régional](#), la gouvernance s'organise en lien avec les Agences régionales de santé. Garantes du déploiement de la stratégie dans leurs territoires, elles proposent chacune une feuille de route en lien avec les besoins régionaux et locaux et des actions complémentaires aux mesures nationales.

Leur suivi, en lien avec l'Institut national du cancer et les autorités sanitaires, s'opère grâce à un outil de pilotage harmonisé et des indicateurs partagés.

Le rapport au président de la République consacre un chapitre aux actions menées par les ARS dans les territoires.

LES RESSOURCES

- [Télécharger le 2^e rapport de la stratégie décennale au président de la République](#)
- [Consulter la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021 - 2030](#)
- [Accéder à la feuille de route 2021 - 2025](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACT PRESSE

Responsable des relations media

Lydia Dauzet

01 41 10 14 44 - 06 20 72 11 25

presseinca@institutcancer.fr

